



Archers, nous vous saluons !

Selon la tradition de la Compagnie, le Roy et le roitelet remettent leurs titres en jeu, et vous invitent, le dimanche 27 avril 2025, à participer au Tir du Roy, selon les modalités suivantes :

- Le tir s'effectuera à une distance inconnue, sur un oiseau au centre d'un blason Beursault.
- Arc nu, arc chasse ou arc de droit obligatoire (arc nu fourni par la Compagnie, si vous n'en possédez pas).
- Le greffe se tiendra à partir de 9h30 sur le terrain de Baron.
- Après un entraînement, le tir débutera à 10h00.
- A l'issue du tir, un pot vous sera offert. Il est possible de pic-niquer sur place, et un grill sera à votre disposition. Venez accompagnés, tout vos amis et parents sont les bienvenus !
- L'après-midi pourras être consacrée à des activités libre.

Nous vous attendons nombreux, pour venir remettre en cause nos